

AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 21 avril au 20 octobre 2017 - NIZEREL

ADHERENT : à jour de la cotisation AMAP (d'octobre 2016 à octobre 2017)

Nom _____ prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tel (domicile) : _____

Travail / portable _____

Email : _____

PRODUCTEUR

OPHELIE SEBBAN

ferme des Maziers

71480 Varennes-Saint-Sauveur

Tél : 07 68 54 15 61

opheliesebban@gmail.com

Les aromatiques sont cultivées
sur les terres bio
de la Ferme des Maziers et
la certification Ecocert est en cours.

SIRET 827 457 821 00011

CONDITIONS DE PAIEMENT

Options de règlement :

Montant à régler :

.....

Échelonnement :

en 2 ou 4 échéances.

Sommes acquittées :

Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois

Montant : _____ Montant : _____

Montant : _____ Montant : _____

Règlement à l'ordre de

OPHELIE SEBBAN

- Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

- L'adhérent s'engage à venir chercher son panier à la distribution.

Tout panier « oublié » est un panier perdu !

Réalisé en deux exemplaires le / / 2017

signature de l'adhérent

signature du producteur

Herbes aromatiques

Les productions d'aromatiques, cueillettes et transformations évolueront au rythme de la nature.

De la terre à vos papilles, au plaisir de vous faire partager des saveurs de saison.

A chaque panier nous informerons du coût de celui-ci. Les coûts des paniers seront inégaux mais correspondront à la somme du contrat en fin de saison.

Nous vous proposons 2 contrats possibles :

1- **"le transformé"** à 60 € pour la saison :

plantes séchées (persil, thym, ortie, coriandre...), sels aux plantes, pesto (ail des ours, basilic, persil et ail...), quelques tisanes (menthe, mélisse, agastache, hysope, cassis...), huile aux plantes (basilic...).

2- **"le transformé + frais"** à 80 € pour la saison :

En plus des produits transformés, il y aura un bouquet de plantes fraîches (persil, ciboulette, sauge...) et/ou des feuilles et fleurs pour salades, soupes, quiches (bourrache, calendula, capucine, plantain, consoude, sedum...).

Les dates de livraison du contrat correspondent aux dates de livraison des fromages de chèvres :

21 avril, 5 et 19 mai, 2, 16 et 30 juin, 13 et 28 juillet, 11 et 25 août, 8 et 22 septembre, 6 et 20 octobre.

(Un panier peut-être reporté pour cause de congé, à condition de prévenir la productrice à l'avance)

Je choisis mon contrat :

Contrat 1- **"le transformé"** à 60 € pour la saison

Contrat 2- **"le transformé + frais"** à 80 € pour la saison